

# Elle est la première à siéger en fauteuil

**MAUD THELER** La Sédunoise de 35 ans n'avait jamais tenté l'élection au Grand Conseil avant 2021. La désormais députée a terminé première de sa liste de gauche et va s'employer notamment à défendre la cause du handicap.

PAR CHRISTINE SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH

Elle s'était dit que jamais elle ne ferait de politique. «J'imaginai que ce n'était pas mon monde.» La Sédunoise Maud Theler (35 ans) est pourtant aujourd'hui députée, après avoir passé quatre ans au Conseil général de Sion. Mieux encore, elle a terminé en tête de sa liste (PS et Gauche citoyenne). 3725 électeurs lui ont ainsi permis de devenir la première députée en chaise roulante de l'histoire du Grand Conseil valaisan. «Mon score a été une vraie surprise. Il y avait des gens qui avaient bien plus d'expérience que moi sur la liste.»

«Depuis mon élection, je sens un regain d'énergie.»

Cette assistante sociale, née infirme moteur cérébrale (IMC), cumulait pourtant les minorités, comme elle le raconte en souriant. «Jeune, femme, en situation de handicap, de gauche et dans le social: cela fait beaucoup!» Elle a préféré se servir de ses particularités comme arguments électoraux et a tenté sa chance. Sans échafauder de plans sur la comète. «Je fais confiance à la vie et me laisse porter par ce qui arrive.»

Depuis son élection, Maud Theler, membre de la Commission parlementaire des minorités et de la famille, s'investit à fond pour appréhender tous les arcanes du Grand Conseil et être à la hauteur de ceux qui lui ont donné leur voix. Non sans baigner dans la sensation agréable de vivre un rêve. «En plus, c'est une législature avec un record de femmes. Depuis mon élection, je sens un regain d'énergie et d'envie de me mobiliser pour les causes qui me tiennent à cœur.»

Logiquement, elle se sent proche des questions liées au handicap et au social. Elle préside d'ailleurs Forum Handicap Valais depuis des années et est vice-présidente de Cérébral Valais. «De par ma situation, je peux sensibiliser mes collègues aux difficultés liées à ce domaine.»

## Arrivée en politique un peu par hasard

Pendant ses années au Conseil général sédunois, ses collègues se sont par exemple rendu compte du nombre de salles inaccessibles dans la capitale valaisanne. «Depuis lors, ils se posent automatiquement la question de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite avant d'organiser une séance à tel ou tel endroit. Cela a fait avancer la cause.»

C'est Raymond Borgeat, alors coprésident du Centre gauche (PCS), qui perçoit la fibre politique de la jeune



Maud Theler connaît bien la salle du Grand Conseil à Sion pour y avoir siégé lors des séances du Conseil général sédunois, de 2016 à 2020. Elle a d'ailleurs fait installer une rampe permettant aux personnes en chaise roulante d'accéder au perchoir. SACHA BITTEL

femme en 2015. «Il était mon prof de mathématiques au cycle et un jour, il m'a demandé si je voulais figurer sur la liste au Conseil national», raconte Maud Theler.

## Pas d'engagement pour son ego

A cette demande qui lui paraît d'abord surréaliste, elle répond finalement par l'affirmative. Pour voir. Pour connaître les coulisses d'une élection. Sans plus. «Je savais que je n'avais aucune chance d'être élue, mais je me disais que ce serait un moyen pour sensibiliser déjà mes collègues du parti au handicap.» Un but atteint. Il a suffi d'un choix d'un studio photo à l'étage, sans ascenseur, pour que ses collègues de liste s'aperçoivent du problème. «Ils m'ont portée pour que je puisse y arriver, mais cela les a travaillés.»

La graine politique a ensuite poussé en elle. Un an plus tard, Maud Theler se lance dans la course au Conseil général de Sion. Pari gagné. Elle cartonne en tête de sa liste, de quoi la faire presque rougir. «Je ne fais tellement pas ça pour mon ego. Mon ambition est de défendre les causes que j'estime justes.»

La trentenaire ne veut cependant pas être résumée au domaine du handicap. C'est la raison pour laquelle elle a rejoint la Commission de gestion au Conseil général sédunois. «Je voulais découvrir autre

chose.» Elle a une grande soif de découverte. Le besoin viscéral de s'enrichir intérieurement.

## Travailleuse acharnée

Au point qu'elle ne lésine pas sur les heures à potasser le manuel du parfait député. «Je n'aime pas faire les choses à moitié. Je bosse surtout le soir après mon travail au CMS et les week-ends.» Par chance, la jeune femme n'a pas besoin de beaucoup dormir. Cinq heures lui suffisent, dit-elle en souriant.

«Je ne fais tellement pas ça pour mon ego. Mon ambition est de défendre les causes que j'estime justes»

Depuis janvier, elle a cependant décidé de baisser son temps de travail de 100% à 80% pour assurer toutes ses missions, tant associatives qu'au Grand Conseil. «Mon employeur m'offre aussi quelques jours pour mon mandat politique, ce qui me permet de jongler.» Il n'empêche que Maud Theler n'aura qu'une seule semaine de vacances pures cette année. «Ce

n'est pas grave. J'ai tellement de plaisir dans cette nouvelle activité où je peux exercer mon côté militante positive que cela ne me pèse pas.» Seul hic, elle devra apprendre à dire non. «Certaines associations m'ont contactée, mais il faut que je fasse attention à me préserver du temps.» Car, un jour, la trentenaire, célibataire et sans enfant, aimerait fonder une famille. Quand ce sera le moment. Quand la vie le décidera. La jeune femme est ouverte aux imprévus de l'existence. A son adolescence, elle n'aurait ainsi jamais imaginé se retrouver députée. «Mal dans ma peau, je me demandais si je trouverai un jour ma place dans la société. C'est une période difficile.»

## Elle a pris goût à la politique

Peu à peu, elle s'est forgé le caractère, parfois poussée par des remarques déplacées par rapport à son handicap. «C'est arrivé qu'on me fasse douter de mes capacités. Sur le moment, c'était dur, mais je ne regrette pas, car finalement, cela m'a permis de grandir.» Aujourd'hui, Maud Theler a bel et bien trouvé sa place. «Je ne me suis jamais sentie aussi bien. Je n'ai plus besoin de justifier ma prise de parole.» Et maintenant qu'elle a testé la politique, elle y a pris goût. De là à envisager un jour une place au Conseil d'Etat? Elle sourit avant de répondre «avoir compris qu'il ne faut jamais dire jamais».

## Le premier paraplégique député suppléant



DR

Pour la première fois dans l'histoire du Parlement valaisan, non seulement une femme IMC est élue députée, mais un paraplégique occupera

la fonction de député suppléant. Le PLR Philippe Moersch (63 ans), de Monthey, qui se présentait pour la première fois à une telle élection, se réjouit de ce mandat. «Je m'intéresse beaucoup à l'énergie renouvelable et à la mobilité. Je voudrais faire avancer les choses dans ces domaines en Valais», explique cet ingénieur technicien en électronique. Après avoir travaillé pendant trente ans pour différents groupes chimiques internationaux, il veut désormais s'investir pour la chose publique. «Il n'y a pas de raison que cela ne fonctionne pas. Il est clair qu'on peut buter sur certains obstacles, comme lors de la première session du Grand Conseil à Brigue, où il fallait monter des marches pour pouvoir s'exprimer publiquement. Mais c'est une manière aussi d'ouvrir l'esprit des gens.» Ce libéral-radical est aussi heureux de casser le cliché de la personne handicapée forcément de gauche. «Chacun a le droit d'avoir ses idées.»